

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT QUATRE

Le 21 mars 2024 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 14 mars 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, Mme CHATRE Murielle, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. JARSAILLON Philippe, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves (arrivé à 19h10), Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 41

Excusés : M. MEUNIER Gérard, Mme PONCET Sylvie, M. GODINOT Alain remplacé par Mme CHATRE Murielle, M. DESBENOIT Bernard, Mme JOLY Michelle, Mme CALLSEN Marie-Christine, Mme DANIERE Emmanuelle.

Pouvoirs : M. MEUNIER Gérard à M. FAYOLLE Jean, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. DESBENOIT Bernard à M. DUBUIS Pascal, Mme JOLY Michelle à M. LAMARQUE Michel, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice, Mme DANIERE Emmanuelle à M. MOULIN Bernard.

Election d'un secrétaire de séance : M. JARSAILLON Philippe, (Pouilly sous Charlieu).

N°2024/N°060

**OBJET : FRANCE SERVICES - AVENANT N°4 CONVENTION
PARTENARIAT AFR POUILLY-SOUS-CHARLIEU 1^{ER} TRIMESTRE 2024**

Mme Isabelle DUGELET, Vice-Présidente en charge de la Cohésion sociale, rappelle que France services a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 35 000€ en 2023. Cette subvention est perçue par Charlieu Belmont Communauté qui a ajouté pour 2023 12 617€ ainsi le total de fonctionnement de FS pour 2023 est de 47 617€ (sur un budget de 52 155 €).

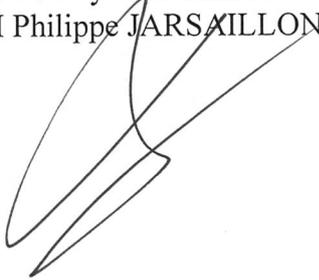
A compter du 1er avril 2024, dans la mesure où la Communauté de Communes reprend en régie la gestion du service France Services. Il convient alors de fixer par avenant le montant à verser à l'AFR au titre de l'année 2024 (dépenses supportées du 1er janvier au 31 mars 2024). Compte tenu de cette activité sur un trimestre la participation financière à apporter l'AFR serait de 10 775 €.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- Autorise le Président à signer l'avenant n°4 à la convention avec l'AFR de Pouilly-sous-Charlieu,

- Fixe la participation 2024 à 10775 €,
- Met fin au 31/03/2024 à la convention d'origine signée le 20 décembre 2020,
- Dit que la dépense sera prévue au budget principal en section de fonctionnement.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune
de Pouilly sous Charlieu
M Philippe JARSAILLON



Le Président de la Communauté
De Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20240321-2024-060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2024